

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/10/2025 - B2025/023608 - 2022 B 03312 - 921 624 730 - 1 2 3 C'CLEAN

B23608

CERTIFIÉ CONFORME

Lori J. Carter
Géranium page 1

123 C'CLEAN

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Edité le 28/09/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			du 01/11/2022 au 31/12/2023 (14 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 500	389	2 111	27.97		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	15		15	0.20		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
	TOTAL (I)	2 515	389	2 126	28.17	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	135		135	1.79	1 666	61.52
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	761		761	10.08	343	12.67
Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 525		4 525	59.96	699	25.81
Charges constatées d'avance						
	TOTAL (II)	5 421	389	5 421	71.83	2 708
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
	TOTAL ACTIF (0 à V)	7 936	389	7 547	100,00	2 708

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 28/09/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (14 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	6.63
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	-475	-6.28
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 746	36.39
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	TOTAL(I)	2 771 36.72
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	TOTAL(II)	25 0.92
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL (III)	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	24	0,32
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 944	52,26
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	401	5,31
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	408	5,41
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		560 20,68
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL(IV)	4 776 63,28
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)	
	TOTAL PASSIF (I à V)	7 547 100,00
		2 708 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 28/09/2025

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2024
(12 mois)du 01/11/2022
au 31/12/2023
(14 mois)Variation
absolue
(12 / 14)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	8 795		8 795	100,00	8 914	100,00	-119	-1,32
Chiffres d'Affaires Nets	8 795		8 795	100,00	8 914	100,00	-119	-1,32
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)	8 795		8 914	100,00			-119	-1,32
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements					1 469	16,48	-1 469	-100,00
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes	5 608	63,76	7 170	80,44			-1 562	-21,78
Impôts, taxes et versements assimilés					750	8,41	-750	-100,00
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations	389	4,42					389	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges					0	0,00		
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)	5 997	68,19	9 389	105,33			-3 392	-36,12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 799	31,82	-475	-5,32			3 274	689,26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Défauts positifs de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Défauts négatifs de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 799	31,82	-475	-5,32			3 274	689,26

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 28/09/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	du 01/11/2022 au 31/12/2023 (14 mois)	Variation absolue (12 / 14)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	560	6.37		560
Produits exceptionnels sur opérations en capital				N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	560	6.37		560
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	212	2.41		212
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	212	2.41		212
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	348	3.96		348
Participation des salariés (IX)	401	4.56		401
Impôts sur les bénéfices (X)				N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	9 355	106,37	8 914	100,00
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 609	75,14	9 389	105,33
RÉSULTAT NET	2 746	31,22	-475	-5,32
			Bénéfice	3 221
			Perte	678,11
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

**ENTREPRISE UNIPERSONNELLE
A RESPONSABILITE LIMITÉE
123 C'CLEAN
EUR1. au capital de 500 €
253 Rue de la Chrysalide
30900 NIMES
Siret 92162473000013**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/06/2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir un bénéfice de **2 745,72** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **2 745,72** Euros. de la façon suivante :

- Reprise du report à nouveau débiteur pour un montant **474,77** Euros.
- Affectation à la réserve légale pour **50** Euros
- Au report à nouveau créditeur pour un montant **2 220,95** Euros
- L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La gérance



**ENTREPRISE UNIPERSONNELLE
A RESPONSABILITE LIMITEE
1 2 3 C'CLEAN
EURL au capital de 500 €
253 Rue de la Chrysalide
30900 NIMES
Siret 92162473000013**

**Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de NIMES
12 RUE CITE FOULC**

30900 NIMES

Le 29 septembre 2025

**Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2024**

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en double exemplaire, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2024,
- le rapport de gestion présenté à l'Assemblée d'approbation des comptes dudit exercice,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

La gérance



**ENTREPRISE UNIPERSONNELLE
A RESPONSABILITE limitee
1 2 3 C'CLEAN
EURL au capital de 500 €
253 Rue de la Chrysalide
30900 NIMES
Siret 92162473000013**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20/06/2025**

Le 20/06/2025,
à 14 heures.

Monsieur Nicolas LODI, détenant 100 parts sociales, associé de la société **1 2 3 C'CLEAN**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Nicolas LODI, préside la séance en qualité de gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels fait apparaître un bénéfice de 2 745,72 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir un bénéfice de 2 745,72 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 2 745,72 Euros, de la façon suivante :

- A la reprise du report à nouveau débiteur pour un montant 474,77 Euros.
- A l'affectation à la réserve légale pour 50 Euros
- Au report à nouveau créiteur pour 2 220,95 Euros
- L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

